# TDR de LA FORMATION fidic rouge

## Objectifs de la Formation

Les objectifs de la formation sont les suivants :

* Fournir aux participants les connaissances sur les différentes typologies de contrat FIDIC, les procédures de passation des marchés et la stratégie contractuelle nécessaires pour maitriser les procédures de préparation et d’exécution des contrats FIDIC ;
* Fournir aux participants (Maîtres d’Ouvrages, Maîtres d’œuvre, Entrepreneurs), les connaissances sur les spécificités de contrats de type FIDIC Rouge pour qu’ils puissent s’en approprier et puissent utiliser aisément ces modèles de contrat ;
* Fournir aux participants la connaissance des rôles et responsabilités, ainsi que les risques alloués aux Parties dans les contrats de construction FIDIC Rouge ;
* Développer les compétences des participants, et à leur faire acquérir les bonnes pratiques, en matière de gestion des réclamations et de règlement des litiges dans le cadre des Conditions de Contrat FIDIC.

## Structures à rencontrer

Les départements ministériels sectoriels et autres structures décentralisées concernés par la formation seront sollicités pour avis et suggestions et participeront avec l’UCP à la définition des thématiques à aborder dans les modules de la formation.

La liste, non exhaustive, de structures à rencontrer est la suivante :

* UCP : L’Unité de Coordination du Projet
* MHA : Directions Centrales (DH, DA, DPCS, DCSP, DCQE)
* MHA : Structures sous tutelle (SNDE, ONSER, CNRE, ONAS, SNFP)
* Les maitres d’œuvre en charge des études techniques et du suivi des travaux des composantes 1 et 2 du PSEA

## Thèmes et contenu de la Formation

Le Consultant dispensera la formation en une session unique organisée en modules différentes à proposer par le consultant à la satisfaction de l’UCP. Chaque module de formation sera présenté sur une durée d’une journée pour un maximum de 7 heures par jour.

La présentation des thématiques proposées dans chaque module doit s’appuyer sur les documents d’appel d’offres standard du PSEA et doit tenir compte de ses particularités.

Les thèmes de formation peuvent inclure, sans s'y limiter, les aspects suivants :

Préparation des contrats FIDIC

* Introduction aux contrats FIDIC.
* Les concepts clés de la passation des contrats.
* La stratégie contractuelle et les procédures de passation de marché.
* Le respect des contraintes et exigences (approche réglementaire, environnement, sécurité...).
* Le choix de la procédure de passation du marché :
* Les différents contrats FIDIC,
* Les principes de la contractualisation.
* Plan de gestion des contrats et passation des marchés

Gestion des contrats et de la phase de réalisation

* Les différents documents contractuels.
* Les dispositions générales.
* L'organisation, le rôle et les responsabilités des différentes parties :
* Le maître d'ouvrage : la constitution et la coordination de l'équipe projet,
* Le maitre d’œuvre : la constitution, la nomination et les procédures pour l'ingénieur,
* L'entrepreneur : l'élaboration du programme d'opération et le contrôle budgétaire.
* Suivi et contrôle de l’exécution
* Tests d’achèvement et réception des travaux
* L’usage des tests à la réception et le type de conditions particulières qui y sont associées ;
* Les conditions particulières de la réception des travaux qui ne passent pas les tests ;
* Les cautions de garantie, clauses financières et procédurales.
* Gestion financière et paiements
* Les conditions de paiement intermédiaires et les limites dans le cas de travaux pour lesquels il n’y a pas de réception intermédiaires (cas des forages).
* Procédures de décaissement
* L’analyse des risques, assurances et forces majeures.

Prévention et gestion des litiges

* Le prévention des litiges.
* Procédures de réclamation
* L'analyse et le traitement des réclamations.
* Le règlement des litiges à l'amiable : recevabilité, calcul des indemnisations.
* La constitution, la nomination et les procédures des différents comités de règlement des différends
* Les procédures d'arbitrage
* La constitution du tribunal et la nomination des arbitres.
* Le coût des comités de règlement des différends et de l'arbitrage

## Résultats attendus

* Les bénéficiaires de la formation ont développé les connaissances sur les différentes typologies de contrat FIDIC, sur les procédures de passation des marchés, sur la stratégie contractuelle et maitrisent les procédures de préparation et d’exécution des contrats FIDIC ;
* Les bénéficiaires de la formation ont acquis les connaissances sur les spécificités des contrats de type FIDIC Rouge et sont à mesure d’utiliser aisément ces modèles de contrats ;
* Les bénéficiaires de la formation connaissent les rôles et responsabilités, ainsi que les risques alloués aux différents acteurs dans le contrat FIDIC et sont à mesure de gérer le processus FIDIC d’administration d’une opération de construction, de la mise en vigueur du contrat jusqu’à sa clôture ;
* Les bénéficiaires de la formation ont développé les connaissances des procédures de gestion des réclamations dans les contrats FIDIC et ont acquis les bonnes pratiques, en matière de règlement des litiges dans le cadre des Conditions de Contrat FIDIC.

## Livrables attendus de la mission

Avant le démarrage de la formation le Consultant remettra à l’UCP les documents suivants :

* Les supports de formation en version provisoire relatifs à chaque module ;
* Le programme de chaque module de formation ;
* Les tests d’évaluation des acquis en version provisoire.

Les supports, les tests et le planning feront l’objet d’une validation de la part de l’UCP.

Le livrable remis par le Consultant à l’UCP à l’issue de la formation sera constitué d’un rapport contenant obligatoirement les chapitres suivants :

* Les supports de formation en version définitive relatifs à chaque module ;
* Le programme actualisé de chaque module de formation ;
* La liste des participants à chaque module de formation ;
* Un rapport sur le déroulement de la formation comportant un compte rendu de la phase préparatoire ainsi que de la réalisation de la formation ;
* Les résultats de l’évaluation des acquis de la formation.

## Supervision

Le consultant sera directement supervisé par l’UCP

## Durée de la mission

La présente mission se déroulera sur une durée de 1 semaine à partir de la date de démarrage pour un total de six (6) jours de travail, trois dédiés à la définition du contenu des modules de formation e trois aux séances de formation.

## Lieu de prestation

La mobilisation se fera à Nouakchott.

L’expert travaillera dans les bureaux de l’UCP ou des différentes parties prenantes impliquées dans cette mission. La location de la salle pour les séances de formation sera à la charge de l’UCP